académie Aix-Marseille
direction des services départementaux de l'éducation nationale Bouches-du-Rhône

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE	**REFERENCE**	**N°12**
	INTITULE DU POSTE	**Conseiller Pédagogique EPS circonscription**
	PLACE DU POSTE	Le poste est placé sous la responsabilité de l'IEN de la circonscription. Lieux d'implantation : - Marseille Aygalades - Marseille Madrague - Marseille Mazargues - St Rémy de Provence
PROFIL DU POSTE	**CADRE GENERAL**	Le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'IEN.
	MISSIONS	Assurer un rôle d'aide et de conseil auprès de tous les enseignants sur tous les aspects pédagogiques et didactiques de la pratique de classe plus particulièrement en ce qui concerne l'enseignement de l'EPS.
	FONCTIONS	- Encourager les réussites pédagogiques qui luttent contre la grande difficulté scolaire et contribuer à leur diffusion. - Dynamiser les pratiques de projet, être inducteur mais régulateur de partenariats. - Participer activement à la formation de tous les enseignants, durant les animations pédagogiques de circonscription et les stages de formation continue, mais aussi lors de suivis individualisés. - Apporter son concours au suivi des projets EPS des écoles relevant de la circonscription, assurer le suivi des dossiers des sorties scolaires, des conventions et des agréments des intervenants en EPS. - Informer les intervenants extérieurs du cadre réglementaire pour la pratique de l'EPS dans les classes. - Impulser la mise en œuvre du Plan d'Action Départemental EPS (PAD EPS) dans les écoles. - Animer divers groupes de travail, en fonction des priorités découlant des besoins de la circonscription, mais aussi en fonction des dynamiques départementales et académiques ; produire des outils.
	COMPETENCES	- Etre capable de travailler en équipe en ayant un sens permanent de l'intérêt général. - Etre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences. - Etre organisé, méthodique, toujours curieux quant aux innovations pédagogiques et techniques, maîtriser l'outil informatique. - Aimer le contact, oser se confronter à un public lui-même exposé professionnellement. - Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse pour dynamiser des actions. - Avoir un excellent positionnement institutionnel.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	**PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)**	- Se référer au mémento du mouvement pour ce qui concerne les CPC de circonscription. - Etre titulaire du CAFIPEMF EPS ou à défaut généraliste mais s'engager à présenter la spécialité EPS.
	NOMINATION	Participation au mouvement principal pour une nomination à titre définitif
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des enseignants du 1er degré
	MODALITES DE CANDIDATURE	Envoi du dossier de candidature avec une lettre de motivation et un curriculum vitae avant le 19 juin 2020 Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés.
	CONTACT	IEN de circonscription